

SAMSUNG

Conditions de participation

Promotion de lancement du téléviseur Neo QLED (04.03. - 02.05.2021)

L'organisateur de la promotion de lancement du téléviseur Neo QLED (04.03. - 02.05.2021) est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la promotion de lancement du téléviseur Neo QLED (04.03. - 02.05.2021), les participant(e)s reçoivent en cadeau, lors de l'achat d'un nouveau téléviseur Neo QLED (2021), la barre de son assortie mentionnée au chiffre 2.
2. Cette promotion est valable exclusivement pour les produits suivants, livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH et achetés auprès des revendeurs Samsung agréés dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein ou dans la boutique en ligne Samsung officielle:

Téléviseur Neo QLED		
Série QN85	QE55QN85AATXXN QE65QN85AATXXN QE75QN85AATXXN	QE85QN85AATXXN
Série QN90	QE50QN90AATXXN QE55QN90AATXXN QE65QN90AATXXN QE75QN90AATXXN	QE85QN90AATXXN
Série QN95	QE55QN95AATXXN QE65QN95AATXXN	QE75QN95AATXXN QE85QN95AATXXN
Série QN800	QE65QN800ATXZU	QE75QN800ATXZU QE85QN800ATXZU
Série QN900	-	QE65QN900ATXZU QE75QN900ATXZU QE85QN900ATXZU
Votre cadeau:		
	Barre de son Sound+ HW-Q70T/EN	Barre de son Atmos HW-Q900T/EN

3. La période de promotion s'étend du **4 mars** au **2 mai 2021** inclus. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
4. L'offre est limitée à une seule participation avec un appareil par ménage.
5. La condition préalable pour recevoir la barre de son offerte est l'inscription dans le délai imparti sur fr.tvpromo.samsung.ch. Afin de pouvoir vérifier l'inscription, il faut communiquer, outre les coordonnées et l'adresse personnelles, le numéro de série de l'appareil et télécharger le ticket de caisse/la facture sur le/laquelle apparaissent clairement et en entier la date d'achat, le point de vente/revendeur, l'appareil acheté ainsi que le prix d'achat.
6. **La clôture des inscriptions** est fixée au **30 juin 2021**. Les inscriptions ultérieures ne seront pas prises en compte.
7. Seuls les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisés à participer.

8. Si toutes les exigences des présentes conditions de participation sont remplies, le/la participant(e) reçoit un e-mail de confirmation et la barre de son est envoyée gratuitement à l'adresse qu'il/elle a indiquée dans un délai de huit semaines à compter de cette date. La barre de son n'est pas transmissible et n'est pas payée en espèces.
9. En cas de restitution du téléviseur (annulation du contrat de vente), le/la client(e) perd son droit à bénéficier de la barre de son.
10. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes, fausses ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.
11. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion à tout moment en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
12. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participant(e)s fautifs/fautives.
13. Les données personnelles fournies dans le cadre de cette promotion seront uniquement traitées pour le bon déroulement de la promotion, conformément à la politique de confidentialité de Samsung (disponible sur https://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy/).
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.